

L'occupation de l'Afghanistan par l'Union Soviétique

Déclaration de M. Stephen Lewis,
ambassadeur et représentant permanent du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies, à la
quarantième session de l'Assemblée générale des Nations
Unies,
New York, le 12 novembre 1985.

Monsieur le Président. Les rapports du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sont, on ne peut plus éloquents. À intervalles réguliers, ces brefs documents arrivent sur les bureaux des missions, ici à New York; ils constituent la chronique, rédigée dans un style dépourvu de passion, d'une guerre épouvantable.

Chacun de ces "rapports sur la situation" fait le point sur les plus récentes activités de la Croix-Rouge dans les zones frontalières du Pakistan. Permettez-moi de citer un bref passage du rapport portant le numéro 40 publié en juillet dernier:

"Au cours du mois de juillet, un niveau exceptionnellement élevé d'opérations militaires dans la province de Paktia (en Afghanistan) a eu pour conséquence l'évacuation du plus grand nombre, jusqu'à maintenant, de blessés de guerre par l'intermédiaire de l'unité mobile du CICR et de la Société du Croissant Rouge du Pakistan à Miramshah. Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Peshawar pour y subir des interventions chirurgicales... Outre ces activités intenses menées par les services de chirurgie, les centres d'orthopédie et de paraplégie ont également eu beaucoup à faire, et on a enregistré un fort volume de travail dans tous les autres programmes du CICR en faveur des victimes du conflit de l'Afghanistan."

Le rapport numéro 41, publié en septembre, n'a fait état d'aucune diminution de l'intensité des combats. En fait, le nombre de victimes n'a cessé d'augmenter pendant tout l'été des 1985. Selon la Croix-Rouge, "le nombre de patients a continué d'augmenter en août et, le week-end dernier, il a fallu prendre des mesures d'urgence